



Prouver la culpabilité d'un voleur

Par **Rem1**, le **18/07/2012** à **15:03**

Bonjour,

il y a maintenant un an je me suis fait voler mes économies à mon domicile, il y en avait pour environ 700€. J'ai donc déposé plainte contre X étant donné que je ne savais pas qui était le voleur et il n'y avait aucune effraction. J'ai aujourd'hui pu identifier le voleur grâce à l'aide de mes voisins ainsi que la manière dont il a procédé.

Lors du cambriolage j'étais parti en vacances et j'avais confié la clé de mon domicile à un ami de mon frère pour qu'il puisse donner à manger à mes animaux durant mon absence. À mon retour celui-ci avait perdu la clé, et au bout de quelques jours j'ai constaté le vol. Après avoir pu discuter avec lui, j'ai remarqué que ses explications ne tenaient pas la route mais impossible de prouver que c'était lui. Un an après et grâce à l'aide de mon voisin, celui-ci a réussi à lui faire avouer qu'il connaissait le voleur et il lui a donné son nom. C'est un ami à lui qui vient souvent le voir (et qui a déjà fait de la prison). La clé soi-disant perdue se serait égaré et "casser" dans son canapé. Pour moi cela ne fait aucun doute la clé est entre les mains de son ami (j'ai changé la serrure depuis) et lui est son complice. Depuis cette histoire, le désormais ancien ami de mon frère nous évite et c'est flagrant, il ne répond pas à nos appels téléphoniques et ne passe plus devant chez nous, il est lui aussi connu pour des vols mais nous l'avons appris après.

J'aimerais savoir comment prouver le cambriolage du voleur et de son complice désormais démasqués. Je ne dispose d'aucun indice, seulement des témoignages. Je ne voudrais pas être accusé de diffamation si jamais je retourne au commissariat, c'est pourquoi je souhaite trouver plus de preuve pour prouver tout ça. Mais je ne sais pas comment faire c'est pour cela que je vous demande de l'aide.

Je vous remercie par avance de vos réponses.

Par **TOUKTOUK**, le **19/02/2017** à **12:29**

Le petit Ami de ma fille l'a quitté, a gardé les clés, elle a changé la serrure, mais elle c'est rendu compte qu'il a emporté sûrement volontairement 4 paires de chaussures Louboutin pour une somme de 2000 euros environ, quoi faire ???

Par **TOUKTOUK**, le **20/02/2017** à **11:37**

Bonjour, je vous ai écrit, j'attends votre réponse pour agir svp, je vous remercie par avance ...

Par **Visiteur**, le **20/02/2017** à **11:40**

Bonjour,
vous êtes sur un forum et on répond si on veut... déjà on a du mal avec ceux qui ne disent pas bonjour ni merci.

Par **TOUKTOUK**, le **20/02/2017** à **12:21**

Merci et bonjour, j'ai pris acte de vos observations, mais vu l'embarras de ma fille, si vous pouviez me guider, cela nous aiderait ! Merci Monsieur ou Madame.

Par **TOUKTOUK**, le **20/02/2017** à **13:45**

Je continue, elle a porté plainte contre X, elle a les factures de ses souliers. Voilà tout ce que je sais ! Meci Cordialement Touktouk

Par **Visiteur**, le **20/02/2017** à **13:50**

mais comment voulez vous qu'on vous aide à trouver d'autres preuves ? Si les témoins acceptent de témoigner, ok. Mais si aucun ne veut au final le faire ? A moins de faire part aux enquêteurs de vos soupçons ? La plainte reste contre X mais s'oriente vers un éventuel suspect. Il n'y a pas diffamation dans ce cas là je pense ?